

Commune :  
ARCLIS-ADOUR (019)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Section : D  
Feuille(s) : 000 D 01  
Qualité du plan : Plan non régulier

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 206 N  
Document vérifié et numéroté le 08/08/2017  
ACDIF TARBES  
Par LUU-DINH michel  
Géomètre principal  
Signé

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous les (3)  
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,
  - B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain,
  - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_
- Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463
- A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Echelle d'origine : 1/2500  
Echelle d'édition : 1/750  
Date de l'édition : 08/08/2017  
Support numérique : \_\_\_\_\_

D'après le document d'arpentage  
dressé

Par bregier (2)

Réf  
Le 24/07/2017

Centre des Impôts foncier de  
TARBES  
1, boulevard du Maréchal Juin  
BP 693

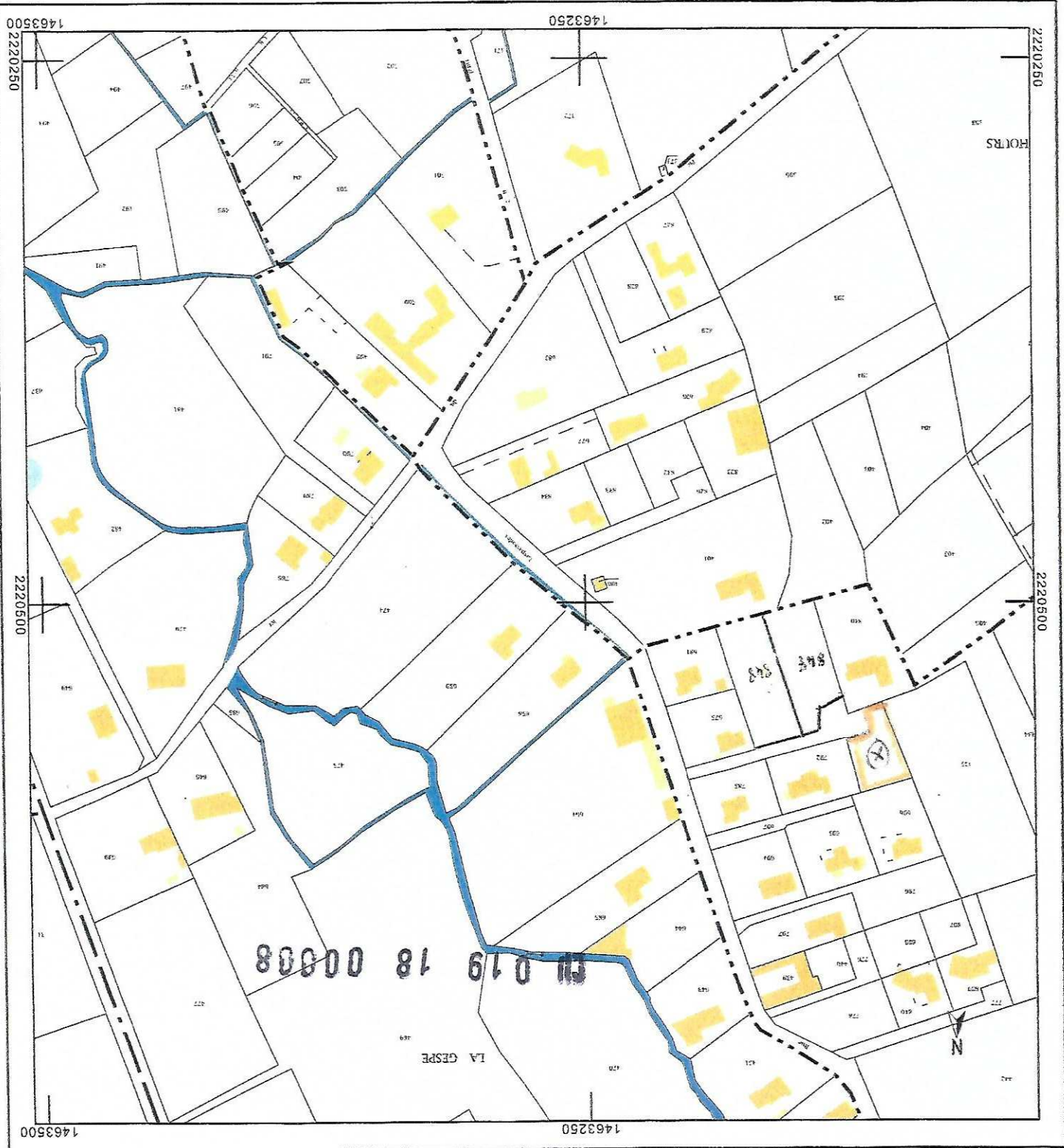
65000 TARBES  
Téléphone : 05-62-44-40-40

sdif.hautes-pyrenees@dgif.finances.gouv.fr

(1) Revoir les mentions éventuelles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'un esquisse (plan élaboré par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc.)  
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'association, etc.)

Document vérifié et numéroté le 08/08/2017





LA GESPE  
 01 0 19 18 00008

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
 TARRES  
 1, boulevard du Marechal Juin BP 693  
 65000 TARRES  
 65000  
 tél. 05-62-44-40-40 - fax  
 sdrf.hautes-pyrenees@dghp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Departement : HAUTES PYRENEES

Commune : ARCIZAC-ADOUR

Section : D

Feuille : 000 D 01

Echelle d'origine : 1/2500  
 Echelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 21/09/2017  
 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43  
 ©2016 Ministère de l'Économie et des Finances